

Le 27 janvier 2022

CONSEIL MUNICIPAL
CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira **en visioconférence**, le :

MARDI 1^{ER} FEVRIER 2022
À 20 H 30

et vous prie de bien vouloir participer à cette séance.

La visioconférence aura lieu via l'application Zoom. Pour rejoindre la réunion en visioconférence, il vous suffira de cliquer sur le lien url contenu dans le message que vous recevrez par e-mail. Toutefois, si vous avez téléchargé l'application (sur un smartphone par exemple), il vous faudra renseigner l'ID de réunion et le mot de passe précisés dans ce même e-mail. Pour vous aider à vous connecter, vous trouverez ci-jointes des fiches de procédure d'utilisation de l'application Zoom en fonction du matériel dont vous disposerez.

Afin de maintenir le caractère public de la réunion de l'organe délibérant, la séance peut être suivie en direct en se connectant sur le site de Loiron-Ruillé. **La séance sera également enregistrée.**

En même temps, vous pourrez suivre le déroulement des dossiers par voie dématérialisée, par l'intermédiaire du logiciel i-delibre et de votre tablette.

ORDRE DU JOUR :

Réunion de l'assemblée à distance

- 01) Ouverture de crédits 2022 - Dépenses d'investissement - Budget principal
- 02) Cession d'un terrain à urbaniser au lotissement des Tilleuls (secteur de la Bretonnière) en vue de compléter le lotissement pour une 3^e tranche
- 03) Adressage communal - Création de nom de voies et numérotation - Délibération complémentaire
- 04) Mise en œuvre d'un service médical de proximité sur le territoire de Laval-Agglomération Ouest
- 05) Mandat donné au CDG 53 pour la mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques statutaires
- 06) Questions diverses

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,



Bernard BOURGEAIS